

DÉPARTEMENT DE LETTRES ET LANGUES

Master Didactique des Langues
Français Langue Étrangère, Technologies
Éducatives

Parcours DiFIAng
Diffusion du français en pays anglophones
M2 – PGCE

Double diplôme avec l'Université de Worcester

2020 – 2021

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Responsable de diplôme : Mme Dominique ULMA – Maitresse de Conférences
et d'année

Responsable de la formation
à Worcester : Mme Isabelle SCHÄFER – Senior Fellow HEA

Secrétaire pédagogique : Mme Marie GOMES (bureau 25)

11, Boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex
Téléphone : 02 41 22 64 33 – Fax : 02 41 22 64 97

1. Objectifs

1.1. Objectifs généraux

Le PGCE (Postgraduate Certificate in Education with QTS) permet d'être "Qualified Teacher" au Royaume-Uni et dans certains pays anglophones ainsi que dans les British International Schools. Il s'obtient après une année de formation en Angleterre, à l'Université de Worcester, où les enseignants en formation alternent les stages en établissements sous la responsabilité de tuteurs et les modules de formation théorique à l'université partenaire.

Cette année de formation doit impérativement être suivie d'une année entière en poste en tant que "Newly Qualified Teacher" pour être validée à vie et conférer le statut de "Fully Qualified Teacher".

Le Master 2-PGCE DiFIAng est un Master qui complète la formation reçue dans le cadre du PGCE par une initiation à la recherche en didactique (validée par un mémoire) et par 3 UE de didactique travaillées et évaluées grâce à une plateforme de formation à distance (Moodle, cours mutualisés avec le parcours DiLALiC).

1.2. Objectifs professionnels

Cette formation d'enseignants de langues pour les établissements publics répond à une demande de l'institution britannique aussi bien que de certains pays du Commonwealth.

À l'issue de la formation, les étudiants disposent de compétences leur permettant d'intégrer des équipes d'enseignants, de tuteurs, de formateurs de formateurs, de concepteurs de formations, et d'enseigner à l'aide des nouvelles technologies, le tout dans des environnements anglophones.

2. Compétences

Blocs de compétences	Compétences identifiées
Compétences transversales	
Compétences transversales linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre la parole en public pour défendre un projet. - Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision. - Développer une argumentation avec un esprit critique. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambigüe, et dans un registre adapté au public visé (apprenants de français, notamment).
Compétences transversales informatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi (évaluations...). - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. - Exploiter des logiciels de bureautique, d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique. - (parcours à distance et Hybrides) Utiliser une plateforme d'enseignement/apprentissage à distance, pratiquer le e-learning.
Compétences transversales méthodologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Conduire une démarche innovante dans une situation complexe en utilisant des informations parfois incomplètes ou contradictoires. - Conduire dans un champ disciplinaire une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires. - Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche. - Concevoir et cadrer ses interventions professionnelles par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées.

Compétences transversales professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter à son environnement de travail dans différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux. - Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits. - S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions. - Renforcer et diversifier son expérience en tant qu'enseignant(e) / formateur/-trice en langue(s), en passant du statut de praticien-apprenti à celui de praticien autonome, tout en entreprenant d'étendre sa professionnalité en se formant à un niveau plus global d'encadrement et d'organisation de la formation.
Compétences disciplinaires	
Bloc n°1 : Enseigner dans des environnements anglophones	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir dans les formations scolaires de français langue étrangère dans des environnements anglophones tant dans un cadre institutionnel que sur le marché "privé" des langues. - Intégrer des équipes d'enseignants, de tuteurs, de formateurs de formateurs, de concepteurs de formations dans des environnements anglophones.
Bloc n°2 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des programmes et des pratiques d'évaluation adaptés, aménager ou orienter des programmes, syllabus ou des matériaux pédagogiques. - Définir des objectifs pour une classe ou un groupe anglophone et proposer des approches méthodologiques adéquates. - Participer à l'analyse, et en partie à l'adaptation de matériels didactiques répondant aux besoins identifiés et aux objectifs déterminés pour des classes anglophones. - Organiser le suivi (pédagogique, logistique, administratif...) des apprenants. - Réaliser des bilans de compétences linguistiques et positionner les apprenants dans des groupes de formation appropriés à leurs niveaux et à leurs besoins.
Bloc n°3 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des connaissances théoriques et méthodologiques (approches en didactiques des langues, sciences de l'éducation et de la formation, notamment), et apprendre à se constituer, à partir de ces apports théoriques un répertoire de ressources susceptibles d'être mobilisées dans l'action professionnelle.
Bloc n°4 : TICE et numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner à l'aide des nouvelles technologies dans des environnements anglophones. - Utiliser les technologies de l'information et de la communication, notamment les ressources multimédia pour se former et enseigner à distance, analyser et évaluer l'offre disponible pour faire des choix adaptés.
Bloc n°5 : Ingénierie pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser une offre de formation, évaluer l'adéquation de l'offre avec la demande, évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle d'un dispositif, analyser l'adéquation d'une offre avec les profils et les besoins des apprenants, la cohérence avec les objectifs et les contenus formatifs définis et les moyens pédagogiques mis en œuvre. - Réaliser l'analyse des besoins, ressources et moyens de formation d'une structure pour concevoir un programme et des produits pédagogiques adaptés. - Concevoir et faire évoluer un dispositif de formation en adéquation avec la demande et en respectant un cahier des charges précisant les attentes, contraintes et moyens d'un organisme éducatif ou de formation éventuellement un cahier des charges programmes outils, tests, modules, programmes pédagogiques. - Poser un diagnostic et formuler des préconisations adaptées et réalistes en vue de l'amélioration d'une offre ou d'un programme. - élaborer un référentiel de formation (compétences linguistiques)

	ou de certification dans le champ du FLE ou de l'enseignement d'autres langues en tant que LE.
Bloc n°6 : Coordination pédagogique	- Animer, encadrer des équipes pédagogiques, mettre en place des actions de formation de formateurs.
Compétences professionnelles	
	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - S'adapter à un environnement de travail international et multiculturel. - Opérer une veille sur le développement et les innovations du métier. - Conduire un projet (conception, pilotage, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités. - Conduire une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires. - S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
Insertion	<ul style="list-style-type: none"> - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel. - Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre et analyser ses besoins de formation complémentaire. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

3. Tableau de synthèse des UE proposées¹

sem	UE	O / C	Intitulés	CM	TD	ECTS	CC
3 UE obligatoires + Stage et Mémoire (O)							
A	201	O	Méthodologie du mémoire de recherche (UE à distance)	12	12	4	note dossier
A		O	Subject sessions (didactique des langues étrangères)		154	4	note dossier
A		O	Professional studies sessions (pédagogie de l'enseignement secondaire)	30	52	4	note dossier
A		O	Stage et écrit réflexif		480	20	note dossier
A		O	Mémoire de recherche			20	note dossier

¹ Les cases grisées correspondent aux UE dispensées à l'Université de Worcester dans le cadre du PGCE.

2 UE à distance au choix parmi un catalogue de 7 UE ²							
A	202	C	De l'écriture créative à l'écriture académique et de recherche	12	12	4	note dossier
A	203	C	Diversité linguistique et culturelle dans la Littérature de Jeunesse	12	12	4	note dossier
A	207	C	Ingénierie de formation : conception et construction de formation	12	12	4	note dossier
A	209	C	S'adapter à la diversité des situations d'enseignement apprentissage en L2	12	12	4	note dossier
A	210	C	Création de séquences pédagogiques en ligne pour l'apprentissage des langues	12	12	4	note dossier
A	211	C	Formation d'enseignants réflexifs de langue	12	12	4	note dossier
A	212	C	Sociolinguistique et enseignement des langues	12	12	4	note dossier
UE facultative de langue vivante étrangère							
A		F	Langue vivante étrangère		24		attestation

4. Organisation des enseignements

La formation à l'Université de Worcester est centrée sur la professionnalisation dans le contexte scolaire de l'institution britannique.

L'encadrement est local (dans la zone des West Midlands) et professionnel. La prise en charge des classes et les projets menés se font sous le contrôle des tuteurs, inspecteurs et cadres des établissements secondaires. Le contexte britannique et la situation (principalement enseignement secondaire et secondairement enseignement primaire) exigent une bonne maîtrise de la langue anglaise (l'un des critères sur lesquels les étudiants sont recrutés).

Cette formation est complétée par des unités de formation communes au parcours DILALIC du Master 2 de l'offre de formation, dispensées à distance sur plateforme Moodle. Compte tenu de l'importance de l'investissement demandé dans la formation intensive en Angleterre (dans les écoles anglaises et modules à l'Université), les étudiants suivent à distance seulement 3 UE communes de M2.

5. Contrôle des connaissances

- La formation est annualisée. Session 1 en juin, session 2 en septembre.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont identiques aux deux sessions.
- À l'exception de l'UE de langue vivante étrangère qui est validée par attestation, toutes les UE, le stage et le mémoire sont validés par une note.
- Toutes les UE sont compensables.
- Les unités d'enseignement et le stage sont affectés d'un coefficient 1, le mémoire de recherche d'un coefficient 2.

Nombre d'ECTS :

- Les 5 unités d'enseignement obligatoires : 5 x 4 ECTS = 20 ECTS
- Stage : 20 ECTS
- Mémoire : 20 ECTS
- UE facultative de LVE : 4 ECTS

6. Le stage

Il dure 24 semaines, est effectué en Angleterre, tout au long de l'année universitaire, dans les établissements secondaires environnant l'université d'accueil.

² Selon le parcours antérieur des étudiants, il pourra leur être conseillé de privilégier certaines UE plutôt que d'autres. Certaines UE peuvent ne pas être ouvertes certaines années (nombre d'inscrits insuffisant, absence de tuteur).

Les responsables des formations, ainsi que les tuteurs des différentes institutions concernées encadrent et évaluent régulièrement les stagiaires. Le stage est validé en Angleterre par les enseignants britanniques par l'évaluation du "teaching file" à la fin des deux stages.

7. Le mémoire

D'un format de 60 à 70 pages (hors annexes), il s'agit d'un projet de recherche-action reposant sur une problématique de classe et s'appuyant sur l'un ou l'autre des modules ou des UE communes. Il est réalisé sous la direction de l'un des enseignants angevins de la formation.

Le choix du directeur du mémoire est soumis à l'approbation du responsable de la formation pour l'Université d'Angers.

Il donne lieu à une soutenance orale devant un jury composé d'au moins un universitaire et un enseignant de la formation. Un rapport écrit rend compte de cette soutenance.

8. Conditions d'admission en M2

Les étudiants doivent avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise (niveau C1) et une vraie motivation pour l'enseignement auprès d'enfants et d'adolescents en Angleterre. Le M2-PGCE DiFIAng est destiné à des étudiants qui ont *à priori* le projet de commencer leur carrière en Angleterre, c'est-à-dire de s'y installer au moins quelques années.

Les candidats sont sélectionnés au cours de la première année de Master sur leurs compétences écrites et orales (tests nationaux et entretiens de recrutement pour le PGCE). Ils sont aussi entendus au cours d'un entretien en anglais sur leur motivation et leur sens pédagogique. Par ailleurs, la rentrée se faisant début septembre en Angleterre, ils devront avoir obtenu leur Master Première année complet pour le début du mois de juillet. La formation PGCE exigeant un niveau académique solide, la présélection ne devient définitive qu'après examen de la moyenne annuelle obtenue à l'issue du jury de M1 et de la note de rapport de stage. Les bourses d'études sont délivrées sous conditions : pour 2020-2021, avoir la nationalité d'un pays de l'Union Européenne, vivre dans un pays de l'UE depuis au moins trois années consécutives avant le début de la formation et avoir au moins l'équivalent d'un 2:2 (c'est-à-dire au minimum 12/20 de moyenne à la troisième année de licence). Les natifs dont la moyenne à la L3 serait comprise entre 10/20 et 12/20 sont éligibles au PGCE, mais pas à la bourse d'études.

Les étudiants (pré-)sélectionnés s'occupent des procédures d'inscription via la plateforme [UCAS](#) (Universities and Colleges Admissions Service).

9. Modalités de Contrôle des Connaissances – Généralités communes aux masters

▪ Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite pour l'année.

L'inscription et le redoublement en M2 ne sont pas de droit, mais sont subordonnés à la décision d'un jury.

▪ Sessions

Pour les étudiants assidus, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier, par des dossiers de travail, des mémoires ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations effectuées pendant le semestre.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité, le contrôle se fait exclusivement par des examens terminaux ou dossiers ou mémoires (sauf dispositions particulières).

Le nombre d'examens terminaux est impérativement limité à six par semestre, écrits et oraux inclus, pour la première session.

L'organisation d'une deuxième session est obligatoire en M1 et M2.

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre. La 1^{ère} session a lieu à la fin de chaque semestre. La 2^{ème} session a lieu à la fin du second semestre pour le 1^{er} semestre juste après la 1^{ère}

session du 2nd semestre. En septembre pour le 2nd semestre. (sauf dispositions particulières votées au sein de l'UFR).

L'obligation est faite à l'étudiant de se présenter en 2nde session à toutes ses épreuves, sinon il est déclaré défaillant et dans ce cas il ne peut conserver sa note d'UE de 1^{ère} session (il n'y a pas conservation de note d'épreuve ou de matière).

Dans le cadre d'un semestre non validé, l'étudiant repasse en 2nde session tous les éléments constitutifs pour lesquels la note obtenue est inférieure à 10 dans les UE non acquises.

La note attribuée en 2nde session à une UE est la meilleure des deux notes de cette UE entre la 1^{ère} et la 2nde session. Si l'étudiant a été défaillant en 1^{ère} session, seule sa note de 2nde session est prise en compte.

▪ ECTS

Les crédits ECTS (European credits transfer system : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unités d'enseignement) et aux EC (Eléments constitutifs) en nombre entier.

▪ Validation – capitalisation – compensation

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

- Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire à l'autre.
Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisés dans le règlement propre à chaque formation.
- Une **unité d'enseignement** est acquise par compensation des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leur coefficient.
Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire et confère un nombre de crédits européens préalablement défini.
Une unité d'enseignement peut être compensée au sein du semestre de référence et permet l'obtention de ce semestre. Elle n'est pas acquise pour un autre parcours.
- Un **semestre** est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de l'UE égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation entre ces UE (moyenne des moyennes des UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
Il n'y a aucune contrainte particulière sur les coefficients affectés aux UE pour le calcul de la moyenne semestrielle. A défaut c'est le nombre d'ECTS par UE qui fait office de coefficient.
Un semestre acquis est capitalisable et confère 30 crédits européens.
Un semestre peut être compensé au sein d'une année de référence (M1, M2) pour permettre l'obtention de l'année M1, M2.
- Une **année** (M1 ou M2) est validée dès lors que la moyenne des deux semestres la composant est supérieure ou égale à 10 dès la première session.

La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année M1, M2 entre les deux semestres la composant dès la première session.

▪ Obtention du diplôme final de master

La validation du M2 entraîne de droit l'obtention du master.

▪ Mentions de réussite

Les conditions de mentions sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du master.

▪ Absence

Le traitement de l'absence aux épreuves de contrôle de connaissances est défini dans la charte des examens.

En cas de défaillance non justifiée, seul le jury appréciera, au cas par cas, cette notion et décidera ou non d'affecter la note 0 pour une matière et une session seulement.

Les justificatifs d'absence doivent être transmis au bureau des examens dans les 48 heures.